

Tariq Ramadan avait été interdit de séjour en France en 1995

écrit par Christine Tasin | 31 octobre 2017

En 1995 il y avait déjà des gens au gouvernement qui avaient les yeux ouverts, semble-t-il...

Ils les ont fermés très vite.

Pourtant Ramadan, à cette occasion avait été très clair :

Dans *Le Monde*, Tariq Ramadan réagit : « *Ils agissent comme s'ils recherchaient une radicalisation. Comme si la France ne pouvait accepter que deux types de musulmans : ceux qui se taisent et les barjos qui prônent la violence.* »

Il se définissait clairement comme un activiste musulman en France pour prôner et défendre l'islam, sa visibilité, ses droits... Comme si, au pays de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, chaque citoyen n'était pas protégé, quelles que fussent ses opinions et ses croyances ?

Bref, Tariq Ramadan, précurseur de Marwan Muhammad...

Et Jean-Louis Debré avait dû se sentir très seul quand il l'avait interdit. Ce n'était pas le but de Chirac et de ses pairs. Il fallait, forcément, que les tenants d'un islam agressif fussent entendus, suivis, que l'on explique ainsi par leur militantisme les constructions de mosquées, les mirifiques subventions aux associations, les constructions d'Instituts des cultures d'islam, les modifications des programmes scolaires... le tout demandé par l'OCI et l'OLP.

Bref, il fallait des Tariq Ramadan, des Houria Bouteldja et des Marwan Muhammad... en nombre. Ils les ont voulus, ils les ont eus, ils peuvent continuer à islamiser la France, cachés derrière quelques activistes en vue.

Naturellement, Ramadan, cet amoureux fou du coran est soutenu par ceux qui appliquent à la lettre les prescriptions

antisémites du coran en parlant de complot « sioniste ».

<https://www.letemps.ch/monde/2017/10/30/soutiens-tariq-ramadan-denoncent-un-complot-sioniste>

Dans le coran rien de nouveau.

Deux plaintes pour viol ont été déposées ces derniers jours contre Tariq Ramadan, l'islamologue très populaire chez une partie des musulmans français.

Voici 5 choses à savoir sur lui.



© Sipa

Deux plaintes pour viol ont été déposées ces derniers jours contre Tariq Ramadan, l'islamologue très populaire chez une partie des musulmans français. Voici 5 choses à savoir sur lui.

Petit-fils du fondateur de la confrérie égyptienne islamiste des Frères musulmans, Tariq Ramadan, âgé de 55 ans, a été accusé récemment de viol par deux femmes dans le contexte de [l'affaire Weinstein](#). Jouissant d'une forte popularité dans les milieux musulmans (à titre d'exemple, 2 millions de personnes sont abonnées à sa page Facebook), il est aussi très contesté, notamment dans les sphères laïques, qui voient en lui le tenant d'un islam politique. Le *JDD* vous détaille 5 choses que vous devez connaître de lui.

1 – Il s'est fait connaître du grand public en 2003 face à Sarkozy

Si son premier passage à la télévision date de 1994, c'est en 2003 que l'islamologue Tariq Ramadan va se faire connaître du très grand public. Dans l'émission *100 minutes pour convaincre*, il est confronté au ministre de l'Intérieur d'alors Nicolas Sarkozy. Le dialogue est très tendu. Le futur président de la République lui reproche notamment un récent article publié sur le site communautaire Oumma.com et sur la liste de diffusion du Forum social européen où il fustigeait « des intellectuels juifs français que l'on avait jusqu'alors considérés comme des penseurs universalistes », qui ont commencé « à développer des analyses de plus en plus orientées par un souci communautaire ».

Tariq Ramadan citait alors les noms de Pierre-André Taguieff (qui n'est pas juif), Alain Finkielkraut, Alexandre Adler, Bernard Kouchner, André Glucksmann ou Bernard-

Henri Lévy. Cet article avait provoqué une véritable déflagration à gauche. Plusieurs organisations, dont les Verts et la LCR, avaient alors défendu Tariq Ramadan tandis que plusieurs membres du PS l'avaient étrillé. Manuel Valls, Vincent Peillon, et... Jean Luc Mélenchon avaient notamment signé un texte dans *le Nouvel Observateur* pour dénoncer ses propos : « En pointant des intellectuels désignés comme juifs (...), M. Ramadan s'est inscrit dans la tradition classique de l'extrême droite. Le présenter comme un membre de la famille altermondialiste (...) nous est insupportable », écrivaient-ils.

Lors de cette même émission, Nicolas Sarkozy avait aussi demandé à Tariq Ramadan d'explicitier sa position sur la lapidation des femmes. Il avait alors louvoyé en expliquant qu'il ne souhaitait qu'un « moratoire » sur la question. Une expression qui avait fait scandale. « Lorsque j'avais proposé ce moratoire, tout le monde s'était offusqué, or c'est le seul moyen d'être entendu et de faire avancer les choses, comme on procède d'ailleurs pour la peine de mort aux États-Unis », avait-il tenté de se justifier en 2008 dans le livre *Faut-il avoir peur des religions?*.

2 – Il avait été interdit de séjour en France en 1995

Peu connu à l'époque même s'il avait déjà fait un passage remarqué à *La marche du siècle*, Tariq Ramadan est interdit de séjour en France en 1995 par le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré. Place Beauvau, on explique alors que cette décision n'a pas été prise « à la légère » et s'inscrit dans « le contexte général ». Dans *Le Monde*, Tariq Ramadan réagit : « Ils agissent comme s'ils recherchaient une radicalisation. Comme si la France ne pouvait accepter que deux types de musulmans : ceux qui se taisent et les barjos qui prônent la violence. » L'interdiction finira par être levée.

3 – Il a cherché à acquérir la nationalité française en 2016

Le 4 février 2016, Tariq Ramadan l'annonce sur Facebook. Il a demandé la nationalité française : « Après des années de réflexion, j'ai pris la décision de prendre la nationalité française (ce qui est un droit, me dit-on, dans ma situation). À l'heure où l'on parle, avec quelque désordre et fracas, de la déchéance de la nationalité, je pense qu'il est bon de donner un exemple concret et positif d'adhésion aux valeurs de la République. Suisse toujours, et français bientôt, je n'en poursuivrai que mieux mon engagement pour le vivre-ensemble, pour ce 'nouveau nous' que j'appelle de mes vœux. C'est donc officiel, je vais déposer ma demande et mon dossier ces prochains jours. » Une demande qui exaspère le premier ministre d'alors

Manuel Valls qui lui répond sur Radio J : « Il n'y a aucune raison pour que M. Tariq Ramadan obtienne la nationalité française. Quand on aspire à être Français, c'est qu'on aspire à partager des valeurs. »

4 – Il a avancé des thèses conspirationnistes après l'attentat de *Charlie Hebdo*

Le lendemain de l'attentat de *Charlie Hebdo* qui a causé la mort de 12 personnes, Tariq Ramadan est sur le plateau d'Al-Jazeera. Après avoir condamné l'attentat puis attaqué la ligne éditoriale de *Charlie Hebdo*, Tariq Ramadan se laisse aller à des thèses conspirationnistes : « De nombreuses questions restent en suspens. Ce qui est arrivé le 11 septembre, ce qui est arrivé à Madrid, ce qui est arrivé à Londres et maintenant ce qui est arrivé en France... On a appris hier [le 7 janvier 2015] qu'ils [les frères Kouachi, NDLR] ont laissé leurs cartes d'identité dans la voiture, deux cartes d'identité... D'un côté tant de sophistication, de l'autre tant de stupidité... Je pense que nous avons le devoir de poser des questions. Qui sont ces gens? comment ont-ils pu avoir la possibilité de faire cela? [...] Nous devons creuser cela un peu plus profondément. Qui sont-ils? Quelles sont leurs connexions? Quel est le rôle des services secrets dans toute cette affaire? Où sont-ils? Comment cela a-t-il pu se passer de cette manière ? [...] Je pense que nous devons condamner sans être naïfs pour autant. »

5 – Il avait été classé comme l'une des personnalités les plus influentes du monde en 2004 par *Time*

« Peu d'observateurs peuvent nier la séduisante intelligence du philosophe et de l'islamologue Tariq Ramadan mais les désaccords autour de son vrai agenda est féroce. » C'est de cette manière que le magazine [Time](#) avait débuté son mini-portrait de Tariq Ramadan qui faisait son entrée dans le classement des 100 personnalités les plus influentes du monde. C'est la seule fois où il a intégré cette liste.

<https://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/5-choses-à-savoir-sur-tariq-ramadan/ar-AAuexfT?li=BBoJD05>